

## Nous veillerons à ce que le droit triomphe

L'Organisation nationale des victimes du terrorisme s'insurge contre les voix qui s'élèvent ici et là pour demander la libération de personnes, dont la responsabilité dans les malheurs actuels est largement avérée. L'ONVT s'interroge sur l'opportunité d'une telle démarche.

La seule présence d'Amnesty International suffit-elle à expliquer un tel comportement ? Ou est-ce par amnésie ? La presse nationale et les forces vives de la nation ont pourtant rappelé à qui veut

bien l'entendre, pourquoi certains commanditaires de crimes, de viols et de destructions massives, ne sont pas et ne peuvent être considérés comme des prisonniers politiques.

Que Mme Louisa Hanoune se rassure ! Les droits de Ali Benhadj n'ont pas été violés et les conditions de sa détention ont même été améliorées ! Les familles des victimes du terrorisme continuent à souffrir dans leur chair et les victimes du terrorisme ne rentreront jamais chez elles ! C'est une dure

réalité pour toutes ces familles. Pour d'autres, telle Mme Hanoune par exemple, il s'agit d'une simple tragédie ou une pièce de théâtre d'un mauvais genre jouée en trois actes.

Cependant que Mme Louisa Hanoune sache aussi que Ali Benhadj est un chef terroriste qui a appelé de jeunes Algériens à prendre les armes contre leurs frères et détruire leur mère nourricière qu'est l'Algérie. Elle n'a sûrement pas oublié la décennie noire et toute cette multitude d'Algériens authentiques et de nationalistes qui ont dit non à la terreur semée par ces prétendus détenus politiques. Face à cette résistance héroïque, les marchands de malheur n'ont d'autres réactions que celle de vouloir disculper les coupables au détriment de la justice universelle et du droit à la réparation des victimes du terrorisme.

L'Algérie de demain a besoin d'autre chose que du charlatanisme politique qui, par un truchement de verbes, cherche à faire de la victime un coupable. C'est dans l'air du temps que de se prétendre défenseur des droits de l'homme.

Que faire alors du droit à la vie ou celui d'être simplement nationaliste ou celui d'aimer l'Algérie ? C'est pour cet amour de l'Algérie et des valeurs civilisationnelles universelles que les victimes du terrorisme ont accepté de payer le prix fort. Leurs familles demeurent à jamais vigilantes et veillent à ce que le droit triomphe du non-droit.